

CANAIS Early Career Award

Purpose

To recognize members of CANAIS who have made a significant contribution to the Canadian IS research community early in their career.

Eligibility Criteria

The nominee is a member in good standing of CANAIS, have received their doctoral degrees no more than seven (7) years prior to nomination OR be within the first seven (7) consecutive years of their academic career if they do not have a doctoral degree, and normally have not achieved the rank of Associate Professor. Any CANAIS member may nominate deserving individuals for this award; self-nominations are not allowed.

Evaluation Criteria

Nominees should have made national and regional contributions to the discipline, with international recognition being an asset. Nominees should be role models to colleagues and students within the discipline, as well as garner the respect of individuals from outside the discipline and be esteemed for their high levels of professional and personal integrity.

Information Required for Nomination

1. Nominator's name, affiliation, and contact information.
2. Nominee's name, affiliation, and contact information.
3. A brief nomination email explaining the reasons for the nomination.
4. Supporting documentation for the application (citation and impact statistics, curriculum vitae, graduate student placement and productivity, AIS or other scholarly/practice awards).

Selection process

From the list of nominees, the Executive Committee will take a majority vote on the files.

Prix CANAIS pour les chercheurs/chercheuses en début de carrière

Objet

Reconnaître les membres de CANAIS qui ont contribué tout à la communauté canadienne de la recherche en SI, au début de leur carrière.

Critères d'éligibilité

Le candidat ou la candidate est un membre en règle de CANAIS, ayant obtenu leur doctorat au plus tard sept (7) ans avant leur nomination OU être dans les sept (7) premières années consécutives de leur carrière universitaire s'ils ne sont pas titulaires d'un doctorat, et n'ont généralement pas atteint le rang de professeur agrégé/professeure agrégée. Tout membre du CANAIS peut proposer des personnes méritantes pour ce prix; les auto-nominations ne sont pas autorisées.

Critères d'évaluation

Les candidats et candidates doivent avoir apporté une contribution nationale et régionale à leur discipline, une reconnaissance internationale étant un atout. Les candidats ou candidates doivent être des modèles pour leurs collègues et leurs étudiants au sein de leur discipline, mais aussi susciter le respect des personnes extérieures à leur discipline et être estimés pour leur grande intégrité professionnelle et personnelle.

Informations requises pour la candidature

1. Nom, affiliation et coordonnées de la personne qui soumet la candidature.
2. Nom, affiliation et coordonnées du candidat.
3. Un bref courriel de nomination expliquant les raisons de la nomination.
4. Documents à l'appui de la candidature (statistiques sur les citations et l'impact, curriculum vitae, placement et productivité des doctorants, prix AIS ou autres prix de recherche/pratique).

Processus de sélection

Le comité exécutif procédera à un vote à la majorité sur les dossiers figurant sur la liste des candidatures. Les dossiers non retenus pourront

A non-successful file may be retained for up to two years for future consideration.

Timing

The submission of award nominations should be received by no later than March 31. Following the deadline, the Executive Committee should begin their review of nominations immediately and determine a winner by no later than April 30. Notification of the award to the winner should be communicated by a representative of the Executive Committee during the first week of May. In cases where the winner is available, the award will be bestowed during ASAC proceedings (typically late-May). In the case of a winner not attending ASAC but still wishing to receive the award in person, the award will instead be bestowed at the next conference where CANAIS is hosting an event (e.g., AMCIS in August or ICIS in December). If no suitable opportunity is available to bestow the award in person, any relevant certificates, trophies, etc. will be mailed to the recipient as soon as is practical.

être conservés jusqu'à deux ans pour être pris en considération.

Calendrier

Les candidatures doivent être soumises au plus tard le 31 mars. Après la date limite, le comité exécutif doit immédiatement commencer à examiner les candidatures et désigner un lauréat ou une lauréate au plus tard le 30 avril. Le lauréat ou la lauréate doit être informé(e) de l'attribution du prix par un représentant ou une représentante du comité exécutif au cours de la première semaine de mai. Si le lauréat ou la lauréate est disponible, le prix lui sera remis lors de la conférence de l'ASAC (généralement fin mai). Si le lauréat ou la lauréate ne participe pas à l'ASAC mais souhaite tout de même recevoir le prix en personne, celui-ci lui sera remis lors de la prochaine conférence organisée par la CANAIS (par exemple, l'AMCIS en août ou l'ICIS en décembre). S'il n'est pas possible de remettre le prix en personne, les certificats, trophées, etc. seront envoyés par la poste au lauréat ou à la lauréate dès que possible.